

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631 Numéro SIREN : 437 792 757 Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/046641

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 325	3 325				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	185 907	129 863	56 044	58 333	-2 289	-3.92
	Autres immobilisations corporelles	144 481	60 913	83 568	47 113	36 455	77.38
	Immobilisations en cours				13 110	-13 110	-100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	218		218	218		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	656		656	656		
	Total II	334 587	194 101	140 487	119 430	21 057	17.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	9 423		9 423	3 570	5 853	163.94
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	129 935		129 935	142 646	-12 711	-8.91
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 793		2 793	6 840	-4 048	-59.17
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	228 361	5 348	223 013	200 849	22 164	11.04
	Autres créances	18 682		18 682	39 451	-20 768	-52.64
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 168		7 168	2 525	4 643	183.86
	Charges constatées d'avance (3)	7 555		7 555	892	6 663	747.39
	Total III	403 917	5 348	398 569	396 773	1 796	0.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	738 504	199 448	539 056	516 203	22 853	4.43

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
6 283

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	130 393		114 807		15 587	13.58
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 237		15 587		2 650	17.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	203 630		185 393		18 237	9.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	120 421		105 766		14 655	13.86
	Concours bancaires courants	16 863		405		16 459	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	450		1 272		-821	-64.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			48		-48	-100.00
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 572		120 768		-20 196	-16.72
	Dettes fiscales et sociales	58 736		63 280		-4 544	-7.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	38 383		39 271		-888	-2.26
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	335 426		330 809		4 616	1.40
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	539 056		516 203		22 853	4.43

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

246 679

248 368

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	439 229		439 229	302 213		137 016	45.34
Production vendue de biens							
Production vendue de services	239 413		239 413	233 898		5 515	2.36
Chiffre d'affaires NET	678 642		678 642	536 111		142 531	26.59
Production stockée				-25 500		25 500	100.00
Production immobilisée			24 958	26 795		-1 837	-6.86
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 845	9 193		-3 348	-36.42
Autres produits			574	1 123		-550	-48.93
Total des Produits d'exploitation (I)			710 018	547 723		162 296	29.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			168 291	206 013		-37 723	-18.31
Variation de stock (marchandises)			12 711	-74 806		87 517	116.99
Achats de matières premières et autres approvisionnements			79 403	62 068		17 335	27.93
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-5 853	-1 462		-4 391	-300.36
Autres achats et charges externes *			193 478	146 869		46 609	31.74
Impôts, taxes et versements assimilés			5 337	5 025		312	6.21
Salaires et traitements			117 268	102 604		14 664	14.29
Charges sociales			40 506	36 316		4 190	11.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			48 096	34 186		13 910	40.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 738			2 738	
Dotations aux provisions							
Autres charges			19 805	10 270		9 534	92.83
Total des Charges d'exploitation (II)			681 779	527 084		154 695	29.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 239	20 638		7 601	36.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3		16	-14	-84.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				1 167	-1 167	-100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3		1 183	-1 181	-99.78
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 667		4 266	-599	-14.04
Différences négatives de change		1 894			1 894	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		5 561		4 266	1 296	30.37
2. Résultat financier (V-VI)		-5 559		-3 082	-2 477	-80.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		22 681		17 556	5 124	29.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				417	-417	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				417	-417	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		349		141	208	147.52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		785		282	503	178.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 134		423	711	167.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 134		-7	-1 127	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 310		1 963	1 347	68.62
Total des produits (I+III+V+VII)		710 021		549 323	160 698	29.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		691 784		533 736	158 048	29.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		18 237		15 587	2 650	17.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

1 927

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations complémentaires (CICE)	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 539 055.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 678 641.92 Euros et dégageant un bénéfice de 18 236.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 338 €.

Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2018, pour 4.432 euros,
- d'autre part de la reprise de provision du premier trimestre 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2017 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	167 485		29 843
Installations générales agencements aménagements divers	39 538		2 083
Matériel de transport	55 293		38 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 820		
TOTAL	279 135		69 937
Autres titres immobilisés	218		
Prêts, autres immobilisations financières	656		
TOTAL	874		
TOTAL GENERAL	283 924		69 937

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		590	3 325	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 421	185 907	185 907
Installations générales agencements aménagements divers		2 595	39 026	39 026
Matériel de transport			93 304	93 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 669	12 151	12 151
TOTAL		18 684	330 388	330 388
Autres titres immobilisés			218	218
Prêts, autres immobilisations financières			656	656
TOTAL			874	874
TOTAL GENERAL		19 274	334 587	334 587

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		590	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	109 152	32 132	11 421	129 863
Installations générales agencements aménagements divers	15 498	3 583	2 595	16 486
Matériel de transport	22 258	10 747		33 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 671	1 634	3 884	11 421
TOTAL	160 579	48 096	17 899	190 776
TOTAL GENERAL	164 494	48 096	18 489	194 101

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	32 132				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 583				
Matériel de transport	10 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 634				
TOTAL	48 096				
TOTAL GENERAL	48 096				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 610	2 738			5 348
TOTAL	2 610	2 738			5 348
TOTAL GENERAL	2 610	2 738			5 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 738			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	656	0	656
Clients douteux ou litigieux	6 283	- 0	6 283
Autres créances clients	222 079	222 079	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160	160	
Impôts sur les bénéfices	3 086	3 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 785	14 785	
Débiteurs divers	651	651	
Charges constatées d'avance	7 555	7 555	
TOTAL	255 254	248 315	6 939

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 964	16 964		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	120 320	31 574	88 747	
Fournisseurs et comptes rattachés	100 572	100 572		
Personnel et comptes rattachés	20 374	20 374		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 464	9 464		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 900	26 900		
Autres impôts taxes et assimilés	1 998	1 998		
Groupe et associés	450	450		
Autres dettes	38 383	38 383		
TOTAL	335 426	246 679	88 747	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 785			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 164			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 729
Dettes fiscales et sociales	10 823
Autres dettes	5 368
Total	28 021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 555
Total	7 555

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 649	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43779275700035		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 131032019	
		N-1 131032018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilsations : Stocks : Créances :	

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)			DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK))			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	130 393	114 807	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 237	15 587	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	203 630	185 393	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	137 284	106 170	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))			DV	450	1 272	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		48	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	100 572	120 768	
	Dettes fiscales et sociales			DY	58 736	63 280	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	38 383	39 271	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	335 426	330 809	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	539 056	516 203	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	246 679	248 368	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	16 863	405	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	439 229	FB		FC	439 229	302 213	
	Production vendue	⎧ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	239 413	FH		FI	239 413	233 898	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	678 642	FK		FL	678 642	536 111	
	Production stockée*						FM		(25 500)	
	Production immobilisée*						FN	24 958	26 795	
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	5 845	9 193	
	Autres produits (1) (11)						FQ	574	1 123	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	710 018	547 723	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	168 291	206 013	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	12 711	(74 806)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	79 403	62 068	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(5 853)	(1 462)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	193 478	146 869	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 337	5 025	
	Salaires et traitements*						FY	117 268	102 604	
	Charges sociales (10)						FZ	40 506	36 316	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	48 096	34 186
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 738	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	19 805	10 270	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	681 779	527 084	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 239	20 638	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3	16	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN		1 167	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	3	1 183	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 667	4 266	
	Différences négatives de change						GS	1 894		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 561	4 266	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 559)	(3 082)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 681	17 556		

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	349	141	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	785	282	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 134	423	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 134)	(7)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 310	1 963	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	710 021	549 323	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	691 784	533 736	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	18 237	15 587	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP		1 927	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 845	2 778	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	303	411	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		Pénalités et amendes										349	
		VNC éléments d'actif cédés										785	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE											Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	3 915	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]	KS	167 485	KT		KU	29 843
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	39 538	KW		KX	2 083	
		Matériel de transport *					KY	55 293	KZ		LA	38 011	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	16 820	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	279 135	LO		LP	69 937	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P	218	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	656	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	874	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	283 924	ØH		ØJ	69 937		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	590	LW	3 325	1X	3 325	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	11 421	MK	185 907	ML	185 907	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	2 595	MN	39 026	MO	39 026	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	93 304	MR	93 304	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	4 669	MT	12 151	MU	12 151	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	18 684	NH	330 388	NI	330 388	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	218	2D	218		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	656	2G	656		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	874	2H	874		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	19 274	ØL	334 587	ØM	334 587		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 915	PF		PG	590	PH	3 325
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ	109 152	QA	32 132	QB	11 421	QC	129 863
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	15 498	QE	3 583	QF	2 595	QG	16 486
corporelles	Autres immobilisations	QH	22 258	QI	10 747	QJ		QK	33 005
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 671	QM	1 634	QN	3 884	QO	11 421
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	160 579	QV	48 096	QW	17 899	QX	190 776
TOTAL III		ØN	164 494	ØP	48 096	ØQ	18 489	ØR	194 101
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM							NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	2 610	6U	2 738
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	2 610	TY	2 738
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 610	UB	2 738
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 738	UF
			UG		UH
			UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant☐*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	656	UV	0	UW	656	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	6 283		(0)		6 283	
	Autres créances clients		UX	222 079		222 079			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	160		160			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 086		3 086			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 785		14 785			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	651		651			
	Charges constatées d'avance		VS	7 555		7 555			
	TOTAUX			VT	255 254	VU	248 315	VV	6 939
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	16 964		16 964						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	120 320		31 574		88 747				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	100 572		100 572						
Personnel et comptes rattachés		8C	20 374		20 374						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 464		9 464						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	26 900		26 900						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 998		1 998						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	450		450						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	38 383		38 383						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	335 426	VZ	246 679		88 747			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	39 785	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 164	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 9											
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	18 237									
			de son conjoint										WB										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	3 346												
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	163		XE	3 509									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			XW	349									
	Amendes et pénalités			WJ	349		Charges financières (art. 212 bis)*			XZ													
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7	3 310								
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									I8											
			- imposées au taux de 0 %									ZN											
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme									WN											
				- Plus-values soumises au régime des fusions									WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	1 094								
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3											
										TOTAL I		WR	26 499										
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									WU											
			- imposées aux taux de 0 %									WV											
			- imposées aux taux de 19 %									WH											
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WP											
			- imputées sur les déficits antérieurs									WW											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											XB											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											I6											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					WZ												
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											XA											
	Majoration d'amortissement *											ZY											
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XD											
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			XF											
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC														
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)				PC																
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	4 432									
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	4 432										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	22 067				XJ												
				déficit (II moins I)																			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL																	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	22 067				XO												

31/03/2019

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

8 916

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	15 587		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions			ZF								
							Report à nouveau			ZG								
	TOTAL I			0F	15 587		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II			ZH	15 587							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	40 328	)	YQ	403										
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	21 507		9 461								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	54 093	)	XQ	55 417		49 190								
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	15 787		15 618								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	992		60								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	99 775		72 539								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	193 478		146 869								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 622		3 644								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		)	9Z	1 715		1 381								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 337		5 025								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						YY	159 321		128 701								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	84 705		75 841								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						0B	108 059										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL				
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO				
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Droits licences	590	590		
	2	Mat. outillage	2 287	2 287		
	3	Mat. location	9 134	9 134		
	4	Agencements	2 595	2 595		
	5	Mat. bureau	4 669	3 884		785
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5	(785)	(785)				
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(785)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2018				et clos le : 31/03/2019				Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								YP	5		
dont apprentis								YF			
dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	678 642		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL 1								OX	678 642		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	574		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE	24 958		
Subventions d'exploitation reçues								OF			
Variation positive des stocks								OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	5 845		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT			
TOTAL 2								OM	31 376		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats								ON	247 694		
Variation négative des stocks								OQ	6 858		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	138 061		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	3 925		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	19 805		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY	785		
TOTAL 3								OJ	417 128		
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	292 890		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).								SA	292 890		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				GX	678 642		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)							HX				
Période de référence				GY	01/01/2018		GZ	31/12/2018			
Date de cessation							HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

Cegid Group

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie) 98 Rue des Sources

CODE POSTAL 69230 VILLE ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France) 537652422 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FANTET Prénom(s) Angèle

Nom marital RAMON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 161165 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FR

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019
Page 51

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31032019

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 18 236,53 euros de la manière suivante :

- Affectation au Compte « Réserves facultatives », soit 18 236,53 euros.

Le compte « Réserves facultatives » passe à 148 630,00 euros créditeur.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mme RAMON', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lecture sera donnée du rapport du Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES

1 - Bilan :

- Au 31 mars 2019, le total du bilan de la société a augmenté et est de 539 056 euros contre 516 203 euros pour l'exercice précédent.
- Immobilisations : acquisitions sur l'exercice en matière d'outillage, matériel de location, agencements et matériel de transport,
- Stocks : le stock de matières premières a augmenté et le stock de marchandises a diminué,
- Le total de l'actif circulant atteint 398 569 euros au 31 mars 2019 contre 396 773 euros pour l'exercice précédent.

2 - Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires a augmenté à 678 642 euros.
- Les autres achats et charges externes augmentent à 193 478 euros au 31 mars 2019.
- Les charges de personnel augmentent ; elles sont de 157 774 euros.
- La dotation aux amortissements et provisions est de 50 833 euros sur l'exercice.
- Le résultat après impôt est un bénéfice de 18 236,53 euros contre un bénéfice de 15 586,68 euros sur l'exercice précédent.



CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée sur l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 18 236,53 euros de la manière suivante :

- Affectation au Compte « Réserves facultatives », soit 18 236,53 euros.

Le compte « Réserves facultatives » passe à 148 630,00 euros créditeur.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice écoulé sont satisfaisants, et nous allons nous attacher à améliorer cette situation ainsi que ses conditions de réalisation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.
Notre société ne détient pas de participation.

SALARIES - PARTICIPATION

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.



CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous demandons, conformément à la loi, d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont fait l'objet d'une autorisation, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Elle précise que le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles du Code de commerce L.441-6, L.662-6-1-7 et article 24-II de la loi LME, nous vous communiquons ci-après la décomposition des dettes fournisseurs par dates d'échéance :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	23 250 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	12 722 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	5 684 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	46 536 euros

Pour mémoire la décomposition était la suivante sur l'exercice précédent :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	109 584 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	0 euro

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

En application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, les associés des sociétés par actions doivent, tous les trois ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés de la société adhérents à un plan d'épargne entreprise.

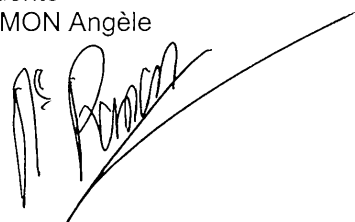
Aucune assemblée générale n'ayant délibéré sur ce point depuis la transformation de la société en société par actions le 24 octobre 2011, nous profitons de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle pour satisfaire à notre obligation légale. Un rapport spécifique vous sera présenté à cet effet.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction et sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Certifié conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

A.J.R. Distribution Service

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

A.J.R. Distribution Service

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2019

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC AUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 1 9	
		N-1 3 1 0 3 2 0 1 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR 6 283	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

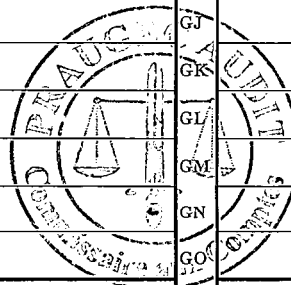
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0....0.0.0.....)	DA		50 000		50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC					
	Réserve légale (3)	DD		5 000		5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG		130 393		114 807	
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		18 237		15 587	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL		203 630		185 393	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		137 284		106 170	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV		450		1 272	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				48	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		100 572		120 768	
	Dettes fiscales et sociales	DY		58 736		63 280	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA		38 383		39 271	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC		335 426		330 809	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		539 056		516 203	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C					
	{ Ecart de réévaluation libre	1D					
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G		246 679		248 368	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		16 863		405	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	439 229	FB		FC	439 229	302 213	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	239 413	FH		FI	239 413	233 898	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	678 642	FK		FL	678 642	536 111	
	Production stockée*					FM		(25 500)	
	Production immobilisée*					FN	24 958	26 795	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 845	9 193	
	Autres produits (1) (11)					FQ	574	1 123	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	710 018	547 723
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	168 291	206 013	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	12 711	(74 806)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	79 403	62 068	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 853)	(1 462)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	193 478	146 869	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 337	5 025	
	Salaires et traitements*					FY	117 268	102 604	
	Charges sociales (10)					FZ	40 506	36 316	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	48 096	34 186	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 738	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	19 805	10 270	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	681 779	527 084
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 239	20 638
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	16	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		1 167	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	3	1 183
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 667	4 266	
	Différences négatives de change					GS	1 894		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 561	4 266
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 559)	(3 082)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 681	17 556	

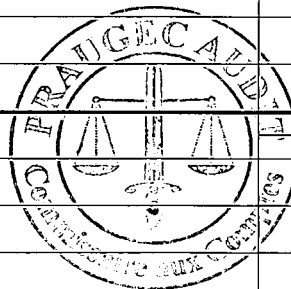


Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		417
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	349	141
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	785	282
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 134	423
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 134)	(7)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 310	1 963
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	710 021	549 323
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	691 784	533 736
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 237	15 587
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		1 927
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 845	2 778
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	303	411
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités et amendes		349		
VNC éléments d'actif cédés		785		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations complémentaires (CICE)	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	20



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 539 055.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 678 641.92 Euros et dégageant un bénéfice de 18 236.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

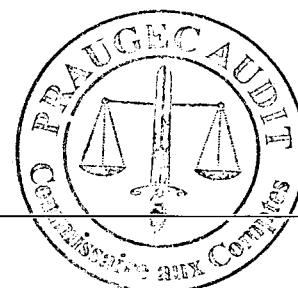
Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 338 €.

Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2018, pour 4.432 euros,
- d'autre part de la reprise de provision du premier trimestre 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2017 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	167 485		29 843
Installations générales agencements aménagements divers	39 538		2 083
Matériel de transport	55 293		38 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 820		
TOTAL	279 135		69 937
Autres titres immobilisés	218		
Prêts, autres immobilisations financières	656		
TOTAL	874		
TOTAL GENERAL	283 924		69 937

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		590	3 325	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 421	185 907	185 907
Installations générales agencements aménagements divers		2 595	39 026	39 026
Matériel de transport			93 304	93 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 669	12 151	12 151
TOTAL		18 684	330 388	330 388
Autres titres immobilisés			218	218
Prêts, autres immobilisations financières			656	656
TOTAL			874	874
TOTAL GENERAL		19 274	334 587	334 587

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		590	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	109 152	32 132	11 421	129 863
Installations générales agencements aménagements divers	15 498	3 583	2 595	16 486
Matériel de transport	22 258	10 747		33 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 671	1 634	3 884	11 421
TOTAL	160 579	48 096	17 899	190 776
TOTAL GENERAL	164 494	48 096	18 489	194 101



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	32 132				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 583				
Matériel de transport	10 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 634				
TOTAL	48 096				
TOTAL GENERAL	48 096				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 610	2 738			5 348
TOTAL	2 610	2 738			5 348
TOTAL GENERAL	2 610	2 738			5 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 738			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	656	0	656
Clients douteux ou litigieux	6 283	-0	6 283
Autres créances clients	222 079	222 079	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160	160	
Impôts sur les bénéfices	3 086	3 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 785	14 785	
Débiteurs divers	651	651	
Charges constatées d'avance	7 555	7 555	
TOTAL	255 254	248 315	6 939

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 964	16 964		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	120 320	31 574	88 747	
Fournisseurs et comptes rattachés	100 572	100 572		
Personnel et comptes rattachés	20 374	20 374		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 464	9 464		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 900	26 900		
Autres impôts taxes et assimilés	1 998	1 998		
Groupe et associés	450	450		
Autres dettes	38 383	38 383		
TOTAL	335 426	246 679	88 747	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 785			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 164			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 729
Dettes fiscales et sociales	10 823
Autres dettes	5 368
Total	28 021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 555
Total	7 555



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 649	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

